

matricule du dossier HEC Montréal

nom de famille

prénom

M. M^{me}

numéro rue / route / boîte postale

appartement

municipalité

province

code postal

téléphone à domicile

 -
indicateur régional ou de zone numéro

montant réclamé \$

Se référer à la procédure de remboursement sur le site www.hec.ca/etudiant_actuel/vie_pratique/loisirs_culture/sportsloisirs.html

- La demande de remboursement doit être déposée dans la boîte de courrier du Service aux étudiants, située à l'édifice Decelles, local 5.200. Les demandes de plus d'un an sont irrecevables.
- Aucune demande de remboursement ne sera acceptée sans une preuve originale de facturation de l'Université de Montréal identifiée à votre nom.
- Aucun chèque ne sera émis avant la date limite de paiement des frais de scolarité et d'abandon de cours avec remboursement.
- Un délai minimum de 10 jours ouvrables est nécessaire pour le traitement d'une demande de remboursement.
- Le remboursement sera effectué conformément aux politiques de HEC Montréal.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour des frais d'annulation de service.
- Le remboursement, émis sous forme d'un chèque, vous sera posté. Par contre, si vous avez accusé un retard dans le paiement de vos frais de scolarité, le remboursement s'appliquera à ces frais
- **Tout cas de fraude sera passible d'une exclusion de HEC Montréal.**

signature

date

Espace réservé au Services comptables et de la trésorerie

trimestre nombre de crédit inscrit

type d'article

montant \$

chèque à remettre oui non

date